Envoyé en préfecture le 07/05/2026
Reçu en préfecture le 07/05/2026
Publié le
ID : 022-212201263-20260417-DE_32_17042026-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Côtes d'Armor

COMMUNE LE LESLAY

EXTRAIT du REGISTRE

DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vendredi 17 avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de LE LESLAY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. OLLIVIER Stéphane, Maire.

Date de la convocation : 08 avril 2026 **Date d'affichage** : 8 avril 2026

Membres en exercice : 11

Membres qui ont pris part à la délibération : 11

Présents : OLLIVIER Stéphane, OLLIVIER Sébastien, BOSCHER Olivier, Patrick LOUIS, Audrey QUEMENER, LE LOUËT Johann, Nathalie LOUTRAGE, PRIDO Franck, Sabine GAREL, Laurianne COSSON, Laurence PRIDO
Absents excusés :

Le conseil municipal désigne Audrey QUEMENER comme secrétaire de séance.

N° 32- 17/04/2026 : AFFECTATION du RESULTAT d'EXPLOITATION de l'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal, sous la Présidence de M. OLLIVIER Stéphane,
Après avoir entendu et approuvé le compte financier de l'exercice 2025, ce jour,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025

Constatant que le compte financier 2025 fait apparaître :

- un excédent d'exploitation de 322 035.75 €

- **DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation comme suit**, à l'unanimité des présents :

POUR MEMOIRE PREVISIONS BUDGETAIRES Virement à la Section d'Investissement	113 597.84 €
RESULTAT DE L'EXERCICE : EXCEDENT DEFICIT	322 035.75 €
A) EXCEDENT AU 31/12/2025 - Exécution du virement à la section d'investissement (1068) - Affectation à l'excédent reporté (R002)	 0 € 322 035.75 €

Le Leslay, 23/04//2026

La secrétaire de séance,
Audrey QUEMENER

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Stéphane OLLIVIER

MAIRIE DE LE LESLAY
R.F.
CÔTES d'ARMOR